



Romont, le 7 novembre 1992

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE DES DELEGUES DU SAMEDI 30 NOVEMBRE 1991 A LE CRET.

Après une introduction musicale offerte par les cadets de Vuisternens-Dt-Romont et de Le Crêt, le président, Richard Tarrès, procède aux salutations d'usage et excuse MM. Paul Barbey, Jean-Denis Cornu, Meuwly, Gaby Giroud ainsi que Mesdames Liliane Cornu, Marie-Claire Maillard et Catherine Oberson.

1. Appel des sociétés et désignation des scrutateurs

Appel des sociétés et désignation des scrutateurs.

Société excusée : Onnens : Société absentes : Estavannens et Estavayer-le-Gibloux

Scrutateur : L'assemblée nomme Jean-Luc Favre et Georges Bongard.

2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire

La secrétaire, Laurence Pugin, procède à lecture de pv de l'assemblée 1990, qui est approuvé avec remerciements.

3. Rapport du comité

Le rapport du comité remplace cette année le rapport du président, pour des raisons d'emploi du temps de ce dernier, au cours de derniers mois précédents l'assemblée. Notre membre du comité Jean-Pierre Rossier a remplacé notre président durant cette période et celui-ci le remercie en des termes élogieux. Jean-Pierre Rossier nous lit dont le rapport suivant :

Il retrace les faits marquants de la saison 1991 :

a) Le camp musical

Il s'est déroulé à Romont et Jean-Pierre Rossier remercie les autorités communales ainsi que l'ESG pour la mise à disposition des locaux, Il se déclare enchanté du travail des moniteurs ainsi que de l'ambiance familiale créée par le comité, les moniteurs et l'équipe cuisine et souligne la réussite du concert final, organisé avec l'aide de la fanfare de Chatonnaye qu'il remercie. Il remercie également toutes les personnes et entreprises qui ont offert de la marchandise ou des partitions.

b) Rencontre des deux comités cantonaux et commissions de musique.

Un grand moment de partage de nos idées et de nos problèmes . C'est le premier pas important vers une véritable collaboration dans l'intérêt de tous les musiciens du canton, jeunes et moins jeunes. La Société Cantonale Fribourgeoise a d'ailleurs d'ores et déjà apporté une aide contrainte à notre association, en la forme d'une subvention annuelle de Fr. 1'500.--. De telles rencontres seront dorénavant régulièrement organisées. En résumé, une réussite totale.

./.

c) Rencontres musicales de Cottens

Premier essai qui s'est avéré réussi. Certes, des améliorations peuvent encore être apportées mais la grande participation des jeunes est un encouragement. Il remercie le CO de Cottens pour son immense travail.

En quelques mots, il décrit le travail de notre comité, qui s'est réuni 13 fois durant l'année. Notre travail est considérable mais valorisant puisque bénéfique à l'avenir des jeunes.

Il conclut en remerciant notre président Richard Tarrès qu'il félicite pour la réussite de ses examens de licence en lettres, qu'il décrit comme la "locomotive" de l'ACFCM et loue sa disponibilité, sa gentillesse et son talent.

4. Propositions des membres de l'ACFCM.

Aucune.

5. Rapport du caissier et de la société vérificatrice des comptes et du lieu de la prochaine assemblée.

Le caissier, Claude Castella donne le résumé des chiffres.

Plus-value par rapport à 1990 : Fr. 2'606.10.

La société de Le Crêt déclare les comptes conformes et l'assemblée donne son approbation.

6. Fixation de la cotisation annuelle

Elle reste à Fr. 20.--. Notre président précise qu'elle est valable pour l'année écoulée et ne concerne donc pas les nouveaux adhérents.

7. Nomination de la société vérificatrice des comptes et fixation du lieu de la prochaine assemblée

Le comité cantonal propose Sâles, qui accepte avec acclamation de l'assemblée.

8. Informations sur la prochaine Fête Cantonale de Sâles en 1992

Richard Tarrès donne la parole à M. Laurent Oberson, président du CO.

Celui-ci, après avoir remercié l'assemblée de la confiance octroyée, trace les grandes lignes de cette fête :

Jeudi : (Fête-Dieu) loto

Vendredi : bal

Samedi : Matin : apéritif réunissant les ressortissants de la paroisse.

Après-midi : début des concours à l'église.

Fin d'après-midi : retrouvailles des actuels et anciens musiciens de l'Ensemble Instrumental de l'Ecole Secondaire de la Gruyère, qui fêtera ainsi son 20ème anniversaire.

Soir : concert de gala par le Brass Band Junior de Knuttwill.

Dimanche : Matin : suite des concours à l'église et messe à la cantine.

Midi : repas agrémenté par la fanfare d'Ursy.

Après-midi : cortège sur le thème des BD, suivi du morceau d'ensemble et du rapport du Jury, composé de Eric Conus et Jean Clément.

Il n'y aura aucun frais d'entrée, que ce soit aux bals, au concert de gala ou au cortège, ce que l'assemblée applaudit. Le prix de la carte de fête est fixé à Fr. 16.--.

Il réclame les inscriptions au plus vite pour les musiciens et les tambours. Par la suite, les sociétés recevront les cartes de fête ainsi que les fiches d'inscription pour les accompagnants.

9. Révision partielle des statuts et changement d'appellation

Le comité propose le changement d'appellation et les modifications des statuts suivantes :

- L'ouverture de notre association à toutes les sociétés de musique de la Cantonale, pour permettre aux sociétés qui n'ont pas de corps de cadets constitués de bénéficier de nos services pour leur jeunes musiciens.
- Le changement d'appellation de notre association en **ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DES JEUNES MUSICIENS** en lieu et place d'Association Cantonale Fribourgeoise des Cadets Musiciens. Ce changement est la conséquence directe du point précédent et une application concrète de notre désir d'ouverture à l'ensemble des jeunes musiciens du canton, qu'ils soient ou non membre d'un corps de cadets.
- La possibilité de nommer un membre supplémentaire à la commission de musique, dont le travail est conséquent, soit 3 à 4 membres.

L'assemblée accepte à main-levée ces 3 modifications des statuts.

10. Admissions, exclusions et démissions

Richard Tarrès a le plaisir de nous présenter les sociétés qui souhaitent leur adhésion, soit :

Vuisternens-en-Ogoz
Ensemble des Jeunes Instrumentistes de la Broye
Gruyères
St-Martin
Remaufens
Remaufens
Domdidier
Châtel-St-Denis
Vaulruz
Cressier-sur-Morat
Le Châtelard
Grolley
Promasens
La Joux
Corpataux
Charmey
Montbovon
Bussy

L'assemblée les accueille au sein de notre association par acclamation.

11. Rapport du président de la commission de musique

Bernard Maillard commente essentiellement les deux grands évènements musicaux de la saison :

./.

Camp musical

Il remercie l'ESG et les autorités qui nous ont à nouveau permis de réaliser un camp des des conditions de travail optimales. Il souligne le travail enthousiaste des moniteurs dont il nous donne la liste. Il relève la présence de Serge Lancen, compositeur qui a dirigé plusieurs de ses oeuvres jouées au concert, qui a partagé 2 jours de travail enrichissant et a offert à nos jeunes ainsi qu'aux moniteurs et aux dirigeants une expérience inoubliable, ainsi que la présence du compositeur Oscar Moret au concert, où une de ses oeuvres à été jouée. La nouvelle solution du concert, dont l'organisation matérielle a été cette année prise en charge par la fanfare de Chatonnaye qu'il remercie, s'est avérée concluante et est à renouveler.

Rencontres musicales de Cottens

Au nom des jeunes, il remercie le CO pour cette journée de retrouvailles, de détente et d'écoute mutuelle.

Certains points pratiques sont certe à améliorer mais l'objectif a été atteint.

Il conclue en encourageant l'assemblée à continuer, par leur temps et leurs idées d'oeuvrer au service des jeunes.

12. Camp musical 1992

Il aura lieu du 21 au 24 avril 1992 à Fribourg, au CO de Jolimont pour les cours, à la Salle St-Pierre pour les repas et aux locaux PC du Jura pour le logement.

Bernard Maillard explique en quelques mots l'organisation musicale du camp, particulièrement le nouveau test d'entrée. Chaque musicien passera un test d'entrée, élaboré par la commission de musique. Celle-ci procédera à ces tests, entre janvier et février, selon un plan de passage qui sera remis aux sociétés. Bernard Maillard cite brièvement les exigences musicales du camp et précise que les nouvelles sociétés ont jusqu'au 15 décembre pour nous remettre les inscriptions, tandis que les anciennes devraient nous les remettre au plus tard en ce jour d'assemblée.

13. Démission d'un membre de la commission de musique et nomination d'un nouveau membre.

Jean-Daniel Philipona démissionne pour des raisons de disponibilité, liée à ses études. Le comité respecte cette décision et RT le remercie pour son travail, particulièrement pour la venue de Serge Lancen au dernier camp.

Nous proposons un nouveau candidat : Luc Vonlanthen, percussioniste.

Celui-ci est acclamé par l'assemblée et RT le remercie d'accepter cette responsabilité.

./.

14. Propositions du comité et de la commission de musique

- a) Le comité aimerait déléguer l'organisation des prochaines Rencontres Musicales de 1993 à une société. Les intéressés sont priés de le faire par écrit auprès de notre président.
- b) Le comité doit également songer à la prochaine Fête Cantonale 1994 et souhaiterait la voir s'organiser en Veveyse ou en Broye : à méditer pour l'assemblée de 1992.

15. Remises de diplômes de membres d'Honneur et nouvelles nominations

Richard Tarrès procède avec de vifs remerciements à la remise des diplômes de Membres d'Honneur à MM. Gérard Descloux et Georges Bongard, deux bassistes dévoués à la cause de nos jeunes.

Richard Tarrès propose de nommer Messieurs José Kolly, Karl Burri et Fritz Burri membres d'Honneur et l'assemblée accepte par acclamation. Notre président fait l'éloge de José Kolly, longtemps membre de notre commission de musique, personnage riche en idées et fort en travail pour notre association. Il explique aussi le voeu du comité d'honorer les frères Burri, si généreux depuis le début des camps par la mise à disposition gratuite des lutrins.

16. Divers

Richard Tarrès remercie avec des fleurs notre équipe cuisine ainsi que l'élément féminin de la commission de musique et du comité.

Dans les divers :

- Laurent Oberson suggère que les groupes s'unissent afin d'être assez conséquent et pouvoir se rendre à la fête.
- Constant Oberson, délégué des Vétérans, remercie notre association pour son travail au service de la jeunesse musicale et apporte ses voeux de succès pour la prochaine fête cantonale de Sâles.
- François Grandjean, délégué du comité cantonal, nous apporte les salutations du Comité de la Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises et nous encourage à continuer notre travail au service des jeunes.
- Bernard Maillard soulève la question du morceau d'ensemble des fêtes cantonales, qui demande à être ré-organisé.
- Le syndic de Le Crêt, Francis Favre, nous apporte le salut de la commune, mais pas la verrée, puisque nous avons fait l'erreur de l'inviter personnellement, lui et pas la commune.
- Daniel Python, représentant EJRD, émet quelques réserves quant à la qualité de l'écoute des productions en cantine, lors de fêtes. Les représentants de Vuisternens-Dt-Romont, qui ont déjà organisé une fête, étaient conscients du problème, difficilement soluble.

Après quelques considérations techniques relatives aux inscriptions des jeunes au camp, aux formulaires administratifs et aux cotisations annuelles, notre président, Richard Tarrès, lève l'assemblée, il est 16h00.

La Secrétaire

Laurence JAQUET-PUGIN